



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

CSE du Jeudi 19 et Vendredi 20 Décembre 2019

DESIGNATION DES MEMBRES DE PÔLE EMPLOI OCCITANIE AU CSEC (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL)

4 postes au CSEC étaient à pourvoir pour le CSE de Pôle Emploi Occitanie, 2 postes de Titulaires et 2 postes de Suppléants. 25 Titulaires seront au total présents au CSEC tous établissements et régions confondu-es (Occitanie, DG, Guadeloupe, DSI, PES, IDF, HDF, Corse...).

Candidat-es aux 2 postes de Titulaire au CSEC

Christelle LARA pour le **SNU**, Franck ROHOU pour le **SNU** et Jérôme DULION pour la CGC.

Sont élu-es à la Majorité avec 19 voix sur 27 : **Christelle LARA et Franck ROHOU pour le SNU.**

Candidat-es aux 2 postes de Suppléant-es au CSEC

Ghislain BONNICHON pour FO et Françoise GUENOT pour la CFDT.

Est Elu-e à la Majorité avec 17 voix sur 27 : Françoise GUENOT pour la CFDT.

Est Elu à la Majorité avec 22 voix sur 27 : Ghislain BONNICHON pour FO.

INFORMATION SUR LES PROJETS

« PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE » ET « AGENDA DU CONSEILLER »

Ce nouvel outil appelé plus communément PRDVL a été présenté en information au CCE du 24 octobre 2019. Il permettra aux DE de prendre directement RDV sur leur espace personnel avec leur Conseiller Référent (CDDE uniquement dans un premier temps).

Des tests ont été préalablement effectués dans 18 agences (Hauts de France et Centre Val de Loire) et des évolutions ont été faites pour les DE, les Conseillers et le Management suite à cette expérimentation.

3 types de RDV seront possibles et préalablement paramétrés : Téléphone (15 mn), Physique (40 mn), et Visio (15 mn).

3 étapes pour le Conseiller : Le Conseiller ouvre des plages RDVL au sein de son activité GPF, le DE prend un RDV via son espace personnel uniquement sur les créneaux dédiés par le Conseiller, le RDV et son détail viennent s'incrémenter dans l'agenda du Conseiller. La fréquence reste à la main du Conseiller. Il va être mis en place un kit de déploiement et de guidance pour les Agents. Un planning de déploiement PRDVL est prévu avec dans un premier temps des audios en janvier 2020 pour les DT et DTD. Une démultiplication sur les agences sera faite jusqu'en juin 2020. Il n'y aura pas de tir unique en région mais un déploiement DT par DT. Les Conseillers GDD seront aussi concernés après déploiement du CRI. Un nouvel outil « WE PLAN » viendra en remplacement de l'outil RDVA.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

www.snuteffsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

INFORMATION SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE PÔLE EMPLOI

La Direction Régionale indique que le Projet Stratégique est le fruit d'un travail de réflexion mené au sein des agences qui a été remontée à la Direction Générale en lien étroit avec la Convention Tripartite.

Ce projet stratégique court jusqu'en 2022.

Beaucoup de sujets ont fait l'objet d'expérimentations (Le CRI par exemple en Occitanie).

Ce sont des évolutions importantes pour améliorer le service rendu aux usagers demandeurs d'emploi et entreprises (Pack Démarrage, Offre d'Emploi à + de 30 jours...).

Le projet stratégique tient compte de l'évolution de l'environnement (Services Digitaux), du coup, Pôle Emploi doit s'adapter.

Les grands projets : continuer nos efforts de recrutement pour les entreprises et accélérer ceux-ci en s'adaptant à chaque territoire, et faire en sorte que les reprises d'emploi bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin.

Des ateliers sont déployés en agence et d'autres sont en cours afin de travailler sur le projet professionnel des permittents, quand la permittance est subie. Toutes les dominantes d'activités sont concernées par le projet stratégique.

Chaque usager (Demandeur d'Emploi et Entreprise) doit avoir une vision claire de ce que Pôle Emploi peut lui apporter.

La Direction souhaite poursuivre et accroître la personnalisation avec les usagers.

Certains sujets ne sont pas encore finalisés comme la refonte de l'Offre de Service Entreprise (Appui et Accompagnement) ou le nouveau suivi des Demandeurs d'Emploi.

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT PÔLE EMPLOI OCCITANIE

Globalement, la Direction souhaite favoriser la Performance Par la Confiance (PPC). Elle souhaite identifier et développer les compétences de chacun, poursuivre la digitalisation des processus RH, mettre en œuvre le retour du dialogue social.

Elle souhaite mettre en place un réseau de facilitateurs auprès de la ligne managériale (20 pour la région).

PPC c'est NPC mais avec plus de clarté dans le cadre.

Mise en place de l'outil GPS dont le but est de passer de l'approche métier par l'approche compétence.

Les élus du CSE, après un vote à l'unanimité, mandate la Commission Politique Sociale pour « dégrossir » ce dossier avant retour dans l'instance.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

FONCTIONNEMENT DU CSE

Les élus du CSE, ont été sollicités pour voter sur les modalités et la répartition des heures des différentes commissions : Commission ASC, Commission Politique Sociale, Commission des Marchés, Commission Economique.

Les syndicats FO et SNAP n'étant pas d'accord sur la répartition des heures, les élus ont été amenés à voter sur la mise en place d'une expertise sur l'illégalité de la répartition des heures dévolues aux élus pour les commissions. Cette proposition a été rejetée **majoritairement** par le **SNU**, la CGT, la CFDT et la CGC.

FO et SNAP souhaitaient une répartition par commission alors que la majorité des autres syndicats présents au CSE (**SNU**, CGT, CFDT, CGC) préféraient un vote sur une clé de répartition. La proposition de FO et du SNAP a été rejetée majoritairement.

Les élus ont également voté sur la répartition des heures des non élus au CSE : chaque non élu aura un forfait de 46h : Décision validée à l'Unanimité.

Le bureau du CSE sollicite les élus quant à l'embauche en CDI de Mme GIMENEZ dont le CDD arrive à terme le 31/12/19. Vote pour l'embauche à la majorité. Le CSE dispose donc désormais de 6 Assistantes en CDI, 3 à Montpellier et 3 à Toulouse.

GUIDE DE LA LAÏCITE ET DE LA NEUTRALITE A PÔLE EMPLOI

Ce point a été présenté au CCE du 24/10/19. L'obligation de neutralité qui s'applique aux services de l'Etat s'applique également à Pôle Emploi en tant qu'Etablissement Public National à Caractère Administratif (EPA). La Direction Générale a mis en place ce guide afin de mettre un cadre qui s'applique à l'ensemble des agents, des partenaires et des usagers.

Ce guide a pour objectif de disposer de repères sur la conduite à tenir.

Il y aura une mise en place de réunions transverses en janvier 2020 puis une présentation en réunion de service au 1^{er} trimestre 2020.

Les élus en CSE, notamment celles et ceux du **SNU**, ont demandé de mettre en place des sessions de formation à destination de tous les agents (Laïcité, Neutralité, Déontologie...).

Lézignan-Corbières, le jeudi 19 et vendredi 20 décembre 2019

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie